


AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي African Commission on Human & Peoples' Rights		UNIÃO AFRICANA Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples
<p>31 Bijilo Annex Layout, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia Tel: (220) 4410505 / 4410506; Fax: (220) 4410504 E-mail: au-banjul@africa-union.org; Web www.achpr.org</p>		

Communiqué final de la 11^e Session extraordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

**Banjul, Gambie
21 février – 1^{er} mars 2012**

1. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission) a tenu sa 11^e Session extraordinaire à Banjul, République de Gambie, du 21 février au 1^{er} mars 2012.
2. Les membres suivants ont assisté et participé à la session :
 - L'Honorable Commissaire Catherine Dupe Atoki, Présidente ;
 - L'Honorable Commissaire Sylvie Zainabo Kayitesi, Vice-présidente ;
 - L'Honorable Commissaire Reine Alapini Gansou ;
 - L'Honorable Commissaire Lucy Asuagbor ;
 - L'Honorable Commissaire Med S. K. Kaggwa ;
 - L'Honorable Commissaire Soyata Maïga ;
 - L'Honorable Commissaire Pacifique Manirakiza ;
 - L'Honorable Commissaire Maya Sahli Fadel ;
 - L'Honorable Commissaire Yeung Kam John Yeung Sik Yuen.
3. L'Honorable Commissaire Faith Pansy Tlakula s'est fait excuser et l'Honorable Commissaire Mohamed Béchir Khalfallah était absent pour cause de maladie.

4. La session a été présidée par l'Honorable Commissaire Catherine Dupe Atoki, Présidente de la Commission africaine.
5. Après l'allocution d'ouverture de la Présidente, la Commission a examiné et adopté l'ordre du jour de la session.
6. La Commission a examiné la situation des droits de l'homme qui prévaut en ce moment au Sénégal, au Nigeria, ainsi que dans le nord du Mali et a adopté des résolutions et des communiqués de presse concernant ces Etats. La Commission a également adopté une résolution spécifique sur la situation des réfugiés et des personnes déplacées internes au nord Mali.
7. La Présidente a ensuite informé les Commissaires de la visite de travail effectuée par le Bureau de la Commission au siège de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba, du 16 au 20 janvier 2012.
8. La Présidente a également fait part aux membres de la Commission de l'issue de la 23^e Session du Comité des représentants permanents, de la 20^e Session ordinaire du Conseil exécutif et du 18^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine. A cet égard, l'Honorable Commissaire Atoki a notamment informé la Commission que les organes de décision de l'UA, par la Décision EX.CL/Dec.689(XX), ont adopté et autorisé la publication des 29^e, 30^e et 31^e Rapports d'activités de la Commission africaine.
9. La Présidente a également informé les Membres de la Commission de la désignation de la Commission africaine pour suivre le procès d'une personne accusée de génocide et qui sera transférée de la Cour pénale internationale pour le Rwanda vers un tribunal national du Rwanda.
10. L'Honorable Commissaire Reine Alapini-Gansou, Présidente du Comité consultatif sur les questions relatives au personnel et au budget, a informé la Commission de l'issue des discussions des organes de décision de l'UA sur le budget 2012. Par la suite, la Commission a discuté et approuvé l'utilisation et la répartition du budget approuvé.

11. La Commission a également examiné et adopté la Résolution sur le mandat et les termes de référence du Groupe de travail sur les Communications mis en place lors de la 50^e Session ordinaire.
12. La Commission a eu une rencontre avec M. Musa Gassama, Représentant régional du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Afrique de l'Est) pour discuter de l'état de la coopération et de la collaboration entre les deux Institutions dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme en Afrique.
13. La Commission a examiné quatorze (14) communications :
 - a. Trois (3) communications sur la saisine, et elle a décidé de se saisir de deux (2) d'entre elles ;
 - b. Deux (2) communications de demande de mesures conservatoires qui n'ont pas été accordées ;
 - c. Une (1) communication sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission dont les modalités de suivi ont été approuvées;
 - d. Six (6) communications sur la recevabilité, dont une (1) a été déclarée recevable et cinq (5) irrecevables ;
 - e. Une (1) communication sur le fond ;
 - f. Une (1) communication a fait l'objet de retrait
14. Plusieurs Communications susceptibles de renvoi à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples ont été examinées et une a été renvoyée.
15. La Commission a examiné un document sur la stratégie médiatique de la Commission africaine visant à accroître sa visibilité et a également examiné et adopté un document sur les propositions d'activités marquant les célébrations du 25^e Anniversaire de la Commission africaine.
16. La Commission a examiné la demande de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples d'entreprendre une mission dans les camps de réfugiés Sahraouie en Algérie, les territoires libérés ainsi qu'une mission d'établissement des faits dans les territoires occupés. Elle a également

examine la décision du Conseil Exécutif EX.CL/DEC.689 (XX), qui demande à la Commission d'entreprendre une mission dans les territoires occupés de la RASD. À cet égard, la Commission a décidé d'effectuer cette mission au cours de la période du 24 au 28 Septembre 2012

17. La Commission a examiné et adopté le Rapport de la 11^e Session extraordinaire.
18. La Commission a décidé de tenir sa 12^{ème} Session extraordinaire du 30 juillet au 4 août 2012, le lieu devant être déterminé ultérieurement.
19. La Commission exprime ses sincères remerciements et sa profonde gratitude au Gouvernement et au peuple de la République de Gambie pour l'hospitalité accordée aux membres de la Commission et qui a considérablement contribué au succès de la 11^e Session extraordinaire.
20. La 11^e Session extraordinaire a été clôturée le 1^{er} mars 2012 à Banjul, en Gambie.

Fait à Banjul, Gambie, le 1^{er} mars 2012